

II.1

Élaborer des recommandations pour renforcer la formation initiale, postgrade et continue des professionnels de la santé

MARCHE À SUIVRE

En se fondant sur **une analyse de la situation concernant les contenus actuels ainsi que sur la nature et l'étendue de la formation initiale, postgrade et continue consacrée à la vaccination**, menée dans les disciplines et les secteurs de la santé significatifs pour cette thématique, l'OFSP élabore, en collaboration avec les services de formation professionnelle dans le domaine de la santé au niveau fédéral (SEFRI, OrTra, conférences professionnelles, SMIFK/CIMS), des **recommandations relatives à l'optimisation de l'enseignement**. Pour ce faire, ils prennent en compte et utilisent les expériences et les documents déjà récoltés (p. ex. l'adaptation actuelle des contenus du programme du cursus en pharmacie) et examinent notamment également les possibilités **de recourir aux outils d'apprentissage en ligne existants ou futurs** (p. ex. développement et utilisation d'un outil d'apprentissage en ligne commun pouvant être adapté aux différents niveaux d'exigences des différentes professions médicales et de la santé).

L'OFSP détermine, avec le concours du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), les processus décisionnels et les responsables des différentes voies de formation et les invite à soutenir l'intégration dans les diverses filières. Les interlocuteurs concernés sont des institutions responsables politiquement aux niveaux national et cantonal ainsi que des services principaux de la formation professionnelle des degrés secondaire II et tertiaire.

Ces recommandations servent de **lignes directrices** aux cantons, aux communes, aux sociétés spécialisées, aux associations professionnelles et aux institutions de formation pour appliquer et adapter les contenus de la formation initiale, postgrade et continue dans le domaine de la vaccination. Si nécessaire, des experts en vaccination développent, avec le soutien de l'OFSP, des outils d'aide pour la mise en œuvre concrète des recommandations (p. ex. contenus concrets du programme de formation, conduite d'entretiens).

OBJECTIF

Les institutions de formation à tous les niveaux de la formation professionnelle ainsi que les associations professionnelles sont sensibilisées à l'importance que revêt la formation initiale, postgrade et continue en matière de vaccination pour les professionnels de la santé dans les différentes disciplines et dans les différents secteurs. Elles reçoivent les informations nécessaires afin d'optimiser la transmission des connaissances et des compétences.

Axe d'intervention

Formation
et coordination

Domaine d'action

3a

Améliorer
la formation des
professionnels
de la santé

DIRECTION**OFSP****PARTENAIRES
DE MISE EN ŒUVRE**

Institutions responsables au niveau politique, institutions de formation et experts en vaccination (collaboration à l'élaboration de recommandations pour optimiser les cours)

RESSOURCES

OFSP : ressources financières et humaines pour élaborer les recommandations nationales et implication des institutions et organisations de formation professionnelle

Institutions responsables au niveau politique, institutions de formation et experts en vaccination (en se fondant sur les résultats de l'analyse de la situation actuelle) : ressources humaines

GROUPES CIBLES

Cantons, services compétents de la formation professionnelle aux niveaux national et cantonal, institutions de formation comme les universités, prestataires de formations dans le domaine de la santé, hautes écoles spécialisées, sociétés spécialisées, associations professionnelles

ÉTAPES

Analyse de la situation mandatée par l'OFSP disponible en mars **2019**

Dès **2019** : détermination des processus décisionnels et des responsables, réexamen et consolidation des recommandations nationales en collaboration avec les institutions compétentes, les organismes de formation et les experts en vaccination

Dès **2021** : clarification avec les partenaires de la formation professionnelle et développement d'instruments d'aide pour la mise en œuvre concrète

2024 : recommandations nationales disponibles

INDICATEUR

» Intégration de la recommandation / du processus proposé dans le système de formation des professions de la santé

DÉPENDANCES

En coordination avec la mesure :

IV.1 Stratégie de communication exhaustive



Sert à la concrétisation de la mesure :

II.2 Adaptation de la formation initiale, postgrade et continue